

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 1

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES ET AGRICOLES ¹

	UNITÉ	2000	2005
POPULATION			
Population totale	Millions	0,79	0,83
Population rurale	Millions	0,25	0,26
Pourcentage rurale / totale	%	31,20	30,50
Population active totale (PAT)	Millions	0,39	0,40
Population active agricole (PAA)	Millions	0,03	0,03
PAA / PAT	%	8,57	7,54
	UNITÉ	2000	2003
PRODUCTION			
Produit par habitant (PIB/hbt.)	\$	11 338	12 780
Produit intérieur brut agricole (PIBA) / Produit intérieur brut (PIB)	%	-	-
FACTEURS DE PRODUCTION			
Surfaces cultivées	1 000 ha	143	113
Surfaces irriguées	1 000 ha	40	40
Surfaces cultivées / tracteur	Hectares	8,34	6,59
ÉCHANGES AGRICOLES			
Importations agricoles	Millions \$	707	513
Exportations agricoles	Millions \$	412	262
Exp. agricoles / Exp. totales	%	43,17	28,43
Imp. agricoles / Imp. totales	%	18,26	11,49

¹ Source : Med Agri 2005 and U.N. Population statistics 2006.

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 2

L'OLÉICULTURE À CHYPRE

L'olivier et ses produits jouent depuis des siècles un rôle important dans l'alimentation, l'économie, les cérémonies religieuses et les us et coutumes des Chypriotes.

L'olivier est omniprésent sur l'île et ses produits sont consommés tous les jours dans toutes les familles. On le trouve partout et sur tout type de sols sauf au-dessus de mille mètres qui est la limite maximale pour sa culture sur l'île.

1. Évolution historique

L'olivier sauvage (oléastre) est probablement antérieur à la présence de l'homme sur l'île.

Les fruits des oléastres ont été utilisés comme aliments dès le Néolithique (6000/3000 avant J.C.). De nombreux restes archéologiques et paléobotaniques démontrent que l'olivier a commencé à être cultivé de manière intensive à la fin de l'ère de bronze (2000 -1100 avant J.C.).

Parmi le matériel archéologique retrouvé sur l'île, on dispose de nombreux restes des outils employés pour certaines activités spécifiques à l'élaboration de l'huile : cuves pour la trituration des fruits, pierres pour leur broyage, presses, cuves de décantations, récipients pour le stockage de l'huile, etc.

2. Importance socio-économique

Le secteur oléicole joue un rôle très important dans la vie sociale et économique de l'île. Il contribue activement au maintien de la population en milieu rural (12 500 familles travaillent dans l'oliveraie), et fournit 665 000 journées de travail par an.

Au cours de la décennie 1991-2000 le secteur apportait une production annuelle de 2 500 tonnes d'huile d'olive et de 4 600 tonnes d'olives de table. Aujourd'hui (période 2000/01 – 2003/04) il apporte 6 500 t d'huile d'olive et de 9 300 tonnes d'olives de table. Ces quantités représentaient une participation de 5% du secteur dans la production agricole finale de Chypre à la fin des années 2000.

Le nombre d'exploitations oléicoles était de 2 718 à la fin des années 2000 et 88,2% d'entre elles étaient inférieures à 1 ha.

3. Patrimoine et localisation

Le patrimoine oléicole de Chypre est estimé en 2005 à environ 2,5 millions d'arbres, qui couvrent une surface de l'ordre de 11 250 hectares, soit un peu moins de 10% de la surface cultivée du pays.

En 2010 la superficie couverte par l'olivier devrait atteindre les 11.500 ha.

Actuellement les oliveraies sont réparties par âge de la manière suivante :

- les jeunes plantations représentent 26%,
- les plantations en production : 59%,
- les plantations âgées : 15%.

Le patrimoine variétal chypriote est constitué d'un grand nombre de variétés. Parmi elles prédomine la variété "Ladoelia" (autochtone à double aptitude), suivie des variétés non-autochtones "Koroneiki" et "Picual" (à huile) et "Manzanilla" et "Kalamata" (de table).

En ce qui concerne la localisation du patrimoine oléicole, il faut savoir que les anciennes zones de production sont encore importantes aujourd'hui. Ces zones se trouvent situées sur les versants du massif de Kyrenia, dans les régions de Kythrea, Solia, Lythrodhondas et Lefkara ainsi que dans certaines zones côtières et à Tylleria. L'oléiculture a connu un développement important dans les années 1930 mais ce n'est qu'après la seconde Guerre mondiale que cette expansion a pris réellement des proportions extraordinaires. Entre 1956 et 1958, le nombre d'oliviers a augmenté de 40%. Depuis 1953, l'olivier est l'arbre le plus cultivé à Chypre. La surface oléicole est la plus importante après celle consacrée au blé.

En ce qui concerne les possibilités de mécanisation en 2005 (pratiques de culture et récolte), 25% de la superficie (2 810 ha) était totalement mécanisable, 45% (5 060 ha) partiellement mécanisable et 30% (3 370 ha) non mécanisable.

4. Culture et production

La culture de l'olivier est l'une de celles qui jouit de la plus grande tradition à Chypre ; la production oléicole constitue un secteur économique important pour le développement de l'agriculture.

Bien qu'il existe des zones de monoculture, l'olivier est plus fréquemment cultivé en association avec des arbres fruitiers, des caroubiers ou des céréales.

Le fait que l'olivier se développe et produise même sur des sols pauvres et exposés à des conditions climatiques difficiles et dans différentes zones, le rend particulièrement important non seulement pour la durabilité économique des zones agricoles marginales mais également pour la conservation et l'amélioration de l'environnement.

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 4

Comme on l'a déjà dit, Chypre a une production annuelle moyenne de 6 500 tonnes d'huile d'olive et de 9 300 tonnes d'olives de table. Toutefois, en raison du phénomène de l'alternance, les récoltes sont très inégales et enregistrent des fluctuations extrêmes d'une année sur l'autre.

La production satisfait à peine la demande locale et lorsque les récoltes sont moins bonnes, de petites quantités d'huile d'olive doivent être importées. Durant les campagnes 1997/98 et 1998/99, 997 et 575 t d'huile d'olive (huile d'olive et huile de grignons d'olive) ont ainsi dû être importées. Depuis son entrée dans l'UE Chypre n'enregistre pas d'échange extra-communautaire.

La consommation annuelle par habitant était de 5,4 kg d'huile d'olive et de 10 kg d'olives de table à la fin des années 2000. La consommation d'autres huiles végétales a augmenté (7,8 kg par habitant en 2000), en raison principalement des prix élevés appliqués à l'huile d'olive.

5. Le secteur de la transformation

En ce qui concerne la modernisation des huileries, des unités modernes d'extraction de l'huile d'olive ont été installées récemment. Celles-ci ont permis de simplifier le processus de production, d'augmenter la quantité et la qualité de l'huile extraite et de réduire considérablement le temps employé dans l'élaboration.

Chypre dispose actuellement de 39 huileries, dont 6 sont traditionnelles et 33 sont des unités modernes d'extraction d'huile d'olive équipées d'un système continu.

6. La commercialisation

L'Office de commercialisation des produits oléicoles de Chypre (SEKEP) est responsable de la commercialisation des produits dérivés de l'olivier.

Ses principaux objectifs sont la programmation et l'achat aux producteurs d'huile d'olive et d'olives de table à des prix fixes, à condition que les produits vendus soient de qualité acceptable. Il protège le producteur en jouant un rôle actif dans la fixation des prix en fonction des coûts de production et des caractéristiques chimiques et organoleptiques des produits. Il propose des mesures au gouvernement pour élaborer une politique nationale du secteur et protège le consommateur en lui fournissant une huile de la meilleure qualité possible à des prix fixes par le gouvernement et adopte les mesures opportunes pour garantir que le pays dispose des quantités nécessaires d'huile d'olive pour satisfaire la demande nationale.

Il mène également des campagnes publicitaires et d'information sur la grande valeur nutritionnelle des produits de l'olivier. Il contrôle ces produits et recueille des échantillons pour s'assurer qu'ils répondent aux conditions fixées par la législation.

7. Plan de développement oléicole

En 1996, le gouvernement de Chypre a élaboré un plan de développement sur dix ans en vue d'encourager les agriculteurs à planter de nouveaux hectares d'oliveraies. Depuis lors et jusqu'en 2005, il a été planté une moyenne de 600 ha/ an.

Les principaux objectifs de ce plan sont les suivants :

- a) Développer la culture de l'olivier, par le remplacement des arbres fruitiers et des oliveraies âgées caractérisées par une faible productivité.
- b) Intensifier la culture de l'olivier en utilisant des variétés adéquates et en améliorant et en modernisant les techniques de culture.
- c) Conserver et améliorer l'environnement en milieu rural, en particulier dans les zones montagneuses caractérisées par des sols pauvres, une faible pluviométrie et étant peu aptes à la culture d'autres espèces.
- d) Fournir des emplois à temps partiel comme source complémentaire de revenus à la population pour éviter l'exode rural.
- e) Assurer, de préférence avec des variétés locales, la demande sur le marché national des huiles d'olive vierges de qualité et des olives de table.

8. Éléments clé de la politique oléicole

Chypre, comme Membre de l'U.E., doit appliquer la réglementation communautaire de la Politique Agricole Commune (PAC). Les caractéristiques inhérentes à la PAC, pour le secteur oléicole et valable pour l'ensemble des pays de l'U.E., sont décrites dans le texte de la Grèce page 6 à 8.

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 6

PROFIL OLÉICOLE ¹

I. DONNÉES STATISTIQUES

A. Données statistiques relatives à la production d'huiles d'olive, d'olives de table et des autres huiles alimentaires

1. Superficie des plantations oléicoles et rendements

a. Évolution de la superficie oléicoles et rendements (en ha) :

Années	Superficies plantées dans l'année		Superficies arrachées dans l'année	Superficie totale	
	Oliviers à huile	Oliviers à fruits de table		Oliviers à huile	Oliviers à fruits de table
1996	100	--	50	5 800	--
1997	300	--	--	6 100	--
1998	500	--	--	6 600	--
1999	700	--	--	7 300	--
2000	900	--	--	8 200	--
2001	1.160	--	--	9 360	--
2002	650	--	--	10 010	--
2003	600	-	-	10 610	-
2004 (prévisions))	600	--	--	11 210	--
2005 (prévisions)	40	--	--	11 250	--
2006 (estimations)	50	--	--	11 300	--

b. Superficie totale consacrée à l'oléiculture en l'an 2003 (en ha) :

Culture	Superficie totale (non compris les plantations abandonnées)			Superficie en production		
	En sec	En irrigué	Total	En sec	En irrigué	Total
Olives de table	--	1 800	1 800	--	1 200	1 200
Olives à huile	2 500	2 500	5 000	2 500	2 300	4 800
Olives à double aptitude	--	2 810	2 810	--	2 670	2 670
Total	3 500	7 110	10 610	2 500	6 170	8 670

¹ Réponses au questionnaire du Secrétariat exécutif du COI.

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 7

c. Densité moyenne de plantation (en nombre d'oliviers/ha) :

Type de culture	Oliviers à huile	Oliviers à fruits de table
En irrigué	300 - 350	300 - 350
En sec	100 - 130	--

d. Distribution de la superficie oléicole, par tranches d'âge, en l'an 2003 :

Âge	Surface (ha)	%
moins de 5 ans	4 010	38
entre 5 et 15 ans	1 600	15
entre 16 et 50 ans	3000	28
plus de 50 ans	2 000	19
Total	10 610	100

e. Rendement moyen à la production (en kg d'olives/ha) :

Type d'oliviers	Campagne 2003/04	Campagne 2004/05
Olives à huile	2 080	2 200
Olives a table	2 080	2 250

2. Secteur productif

a. Nombre d'exploitations agricoles possédant des oliviers

A la fin des années 2000 :

Superficie en oliviers dans l'exploitation	Nombre d'exploitations	Superficie totale en oliviers (ha)
moins de 1 ha	22 689	8 200
entre 1 et 5 ha	3 086	1 100
entre 6 et 10 ha	43	60
entre 11 et 20 ha	--	--
entre 21 et 50 ha	--	--
plus de 50 ha	--	--
Total	25 718	9 360

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 8

b. Possibilités de mécanisation (en travaux cultureux et récolte) :

Rubrique	Surface 2005 (ha)	%
Totalement mécanisable	2.810	25
Partiellement mécanisable	5.060	45
Non mécanisable	3.370	30

c. Participation du secteur oléicole (huiles d'olive et olives de table) dans la production agricole finale du pays en 1999 et 2000 (non compris les produits de l'élevage) :

Rubrique	Année 1999	Année 2000
Secteur oléicole (%)	4,5	5,0
Production agricole finale	100 %	100 %

d. Infrastructure productive :

Unités	Nombre	Capacité moyenne de production (tonnes/8 heures)
Huilleries traditionnelles	6	--
Huilleries avec presses ou super-presses	--	--
Huilleries avec système continu (2 ou 3 phases)	33	--
Total des huilleries	39	--

Unités d'élaboration d'olives de table	5	--
Unités d'extraction d'huiles de grignons	1	--
Unités d'extraction d'huiles de graines	--	--
Raffineries d'huiles alimentaires	1	--

Unités de conditionnement d'olives de table	5	--
Unités de conditionnement d'huiles alimentaires	4	--

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 9

3. Production nationale en huiles végétales fluides alimentaires et olives de table**a. Évolution de la production oléicole¹ (en tonnes) :**

Campagnes	Production d'huile d'olive vierge	Production d'olives de table
1996/97	1 900	4 000
1997/98	1 400	3 500
1998/99	1 700	5 000
1999/00	2 300	6 500
2000/01	5 650	8 500
2001/02	6 500	9 500
2002/03	7 000	10 000
2003/04	6 900	9 100
2004/05 (prévisions)	7 500	10 100

b. Production par qualité d'huiles d'olive au cours des campagnes 2001/02 et 2002/03¹ (campagne : du 1^{er} novembre au 31 octobre) :

Qualités	Campagne 2001/02		Campagne 2002/03	
	Quantités (tonnes)	%	Quantités (tonnes)	%
Extra, jusqu'à 0,8°	5000	77	5 530	79
Vierge, de 0,8° à 2°	1 045	16	980	14
Courante, de 2° à 3,3°	325	5	350	5
Lampante, plus de 3,3°	130	2	140	2
Total	6 500	100	7 000	100

¹ Y compris les quantités utilisées en autoconsommation.

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 10

c. Production totale d'olives de table par types au cours des campagnes 1998/99 et 1999/00² (campagne : du 1^{er} septembre au 31 août) :

Quantités en poids net égoutté	Campagne 2001/02		Campagne 2002/03	
	Quantités (tonnes)	%	Quantités (tonnes)	%
Olives de table vertes ³	1 900	20	2 000	20
Olives de table tournantes ⁴	5 700	60	6 000	60
Olives de table noires ⁵	1 900	20	2 000	20
Total	9 500	100	10 000	100

4. Prix de revient au cours de la campagne 1999/2000 (£Ch/kg)¹

a. Production et transformation des olives :

Lieu	Rubriques	Importe
Exploitation	Coût moyen de production des olives à huile	1,70
	Prix moyen payé à la production des olives à huile	1,80
	Aide directe ou subvention à la production	--
Huilerie	Coût moyen de transformation des olives à huile	0,30
	Prix moyen payé à la production d'huiles d'olive vierges	2,00
	Aide directe ou subvention à la transformation	--

¹ Y compris les quantités utilisées en autoconsommation.

² En poids net égoutté (masse propre du produit dépouillé de tous ses emballages ainsi que du milieu de conservation : saumure, sel sec, etc.).

³ Préparées en saumure, confites ou au naturel, présentées entières, fractionnées, dénoyautées ou farcies.

⁴ Concerne aussi les olives noircies par oxydation présentées entières, fractionnées, dénoyautées ou farcies, ainsi que les olives cassées, tailladées et les spécialités, qu'elles soient vertes, noires ou tournantes.

⁵ Préparées en saumure, au sel sec, ou déshydratées, présentées entières, fractionnées, dénoyautées ou farcies.

¹ 1 € = 0,58 £Ch (Livres chypriotes).

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 11

b. Production et transformation des olives de table (£Ch/kg) :

- Au niveau de l'exploitation :

Rubriques	Olives vertes	Olives tournantes	Olives noires	Tous types confondus
Coût moyen de production des olives de table	0,45	0,45	0,50	0,47
Prix moyen payé à la production des olives de table	0,70	0,70	0,80	0,73
Aide directe ou subvention à la production	--	--	--	--

- Au niveau de la confiserie :

Rubriques	Olives vertes	Olives tournantes	Olives noires	Tous types confondus
Coût moyen de production des olives de table	0,40	0,40	0,50	0,43
Prix moyen payé à la production des olives de table	0,70	0,70	0,80	0,73
Aide directe ou subvention à la production	--	--	--	--

5. Emploi généré par le secteur oléicole (en journées de travail)

Emploi	Campagne 1998/99	Campagne 1999/00
Oléiculture	584 000	656 000
Industrie oléicole	9 000	9 000
Total	593 000	665 000

B. Données statistiques relatives à la consommation et au commerce

1. Consommation nationale

- a. Quantités consommées d'huiles d'olive, de grignons d'olive et autres huiles végétales fluides alimentaires (H.V.F.A.) :

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 12

- **Quantités totale consommées (en tonnes) :**

Rubriques	Campagne 1998/99	Campagne 1999/00
Huiles d'olive vierges autoconsommées	1 400	3 125
Huiles d'olive vierges vendues à la tireuse	--	--
Huiles d'olive conditionnées	300	1 000
Huile de grignons d'olive conditionnée	--	--
Huiles d'olive dans l'industrie agro-alimentaire	--	--
Huiles d'olive dans l'industrie agro-alimentaire	--	--
Total des huiles d'olive et de grignons d'olive consommées	1 700	4 125
Huiles de graines en consommation directe	8 500	9 000
Huiles de graines dans l'industrie agro-alimentaire	7 300	8 000
Total des huiles de graines consommées	15 800	17 300
Total général des H.V.F.A. consommées	27 500	21 425

- **Part des qualités d'huiles (H.V.F.A.) dans les achats des ménages, collectivités et industries agro-alimentaires au cours de la campagne 1999/00 (en tonnes) :**

Qualités	Ménages	Collectivités	Industries agro-alimentaires	Total	
				tonnes	%
Huiles d'olive	3 125	1 000	--	4 125	33
Huiles de grignons d'olive	--	--	--	--	0
Huiles de graines alimentaires	--	5 000	3 500	8 500	67
Total	3 125	6 000	3 500	12 625	100

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 13

b. Quantités totales d'olives de table consommées (en poids net égoutté) :

- **Quantités totales consommées (campagne : du 1^{er} septembre au 31 août) (en tonnes) :**

Rubriques	Campagne 1998/99	Campagne 1999/00
Olives de table autoconsommées	1 200	1 300
Olives de table en vrac	700	700
Olives de table conditionnées	200	200
Olives de table dans l'industrie agro-alimentaire	100	100
Total	2 200	2 300

- **Part des qualités d'olives de table dans les achats des ménages, collectivités et industries agro-alimentaires au cours de la campagne 1999/00 (en tonnes) :**

Qualités	Ménages	Collectivités	Industries agro-alimentaires	Total	
				tonnes	%
Olives vertes	300	160	--	460	20
Olives tournantes	--	1 380	--	1 380	60
Olives noires	400	160	--	460	20
Total	700	1 600	--	2 300	100

- **Modes de présentation des olives de table au cours de la campagne 1999/00 (en %) :**

Modes	Olives vertes	Olives tournantes	Olives noires
Entières ¹	60	60	100
Autres présentations	40	40	--
Total	100%	100%	100%

¹ Le cas échéant, cassées mais non dénoyautées.

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 14

c. Quantités des autres huiles végétales fluides alimentaires (H.V.F.A.) consommées (en tonnes) :

Huiles	Année 2003	Année 2004
Huile de soja	6 200	7 800
Huile de coton	--	--
Huile de tournesol	6 500	6 100
Huile de colza	2 500	2 300
Autres huiles	1 900	700
Total des H.V.F.A.	17 100	16 900

d. Consommation par habitant des différentes huiles et olives de table (en kg/hab.) :

Huiles alimentaires et olives de table	Année 1999	Année 2000
Huiles d'olive	4,5	5,4
Huile de grignons d'olive	--	--
Autres huiles alimentaires (H.V.F.A.)	7,2	7,8
Olives de table	9,0	10,0

2. Commerce en huiles alimentaires et olives de table

a. Commerce national :

- Prix moyens¹ dans les échanges nationaux des huiles alimentaires en 1999/00 :

Prix moyens (en £Ch/kg)	H. d'olive vierge extra 1°	H. d'olive vierge lampante	Huile d'olive	Huile d'olive raffinée	H. de grignons d'olive	Huiles de graines
Au stade de gros	2,20/kg	1,80/kg	--	--	--	n.d.
Au stade de détail	3,15/t	--	--	--	--	1,10/t
Droits et taxes (TVA, etc..)	--	--	--	--	-	--

¹ 1 € = 0,58 £Ch.

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 15

- **Prix moyens¹ dans les échanges nationaux des huiles alimentaires en 1999/00 :**

Prix moyens (en £Ch par kg)	Olives vertes	Olives tournantes	Olives noires
Au stade de gros :			
Entières	1,20/kg	1,10/kg	1,20/kg
Dénoyautées	1,20/kg	1,10/kg	1,20/kg
Farcies	--	--	--
Au stade de détail :			
Entières	1,80/kg	1,60/kg	1,80/kg
Dénoyautées	1,80/kg	1,60/kg	1,80/kg
Farcies	--	--	--

b. Commerce international :

- **Commerce des huiles d'olive (en tonnes)¹ :**

Importations/Exportations	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04
Importations d'huiles d'olive	15,0	775,0	370,0	13,0
Importations d'huiles de grignons d'olive	--	222,0	205,0	9,0
Exportations d'huiles d'olive et de grignons d'olive	--	--	--	--

- **Commerce des autres huiles végétales fluides alimentaires (en tonnes) :**

Importations/Exportations	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004
Importation huiles de soja	6 800	5 200	9 000	5 900
Importation huiles de tournesol	8 400	5 800	7 600	7 400
Importation huiles de colza	3 100	2 800	2 500	2 300
Importation autres huiles (maïs)	2 600	3 400	2 100	1 400
Total importations d'H.V.F.A.	20 900	17 200	21 200	17 000
Exportation huiles de soja	300	2 600	100	100
Exportation huiles de tournesol	2 600	1 500	1 100	1 300
Exportation huiles de colza	--	--	--	--
Exportation autres huiles (maïs)	800	500	300	600
Total exportations d'H.V.F.A.	3 700	4 600	1 500	2 000

¹ Campagne olives de table : du 1^{er} septembre au 31 août.

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 16

- **Commerce des olives de table (en tonnes)¹ :**

Importations/Exportations	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04
Importations d'olives de table en vert				
Importations d'olives de table tournantes	500	500	0	0
Importations d'olives de table en noir	--	--	--	--
Total importations d'olives de table	500	500	0	0

Exportations d'olives de table en vert				
Exportations d'olives de table tournantes	--	--	--	--
Exportations d'olives de table en noir	--	--	--	--
Total exportations d'olives de table	--	--	--	--

c. Participation du secteur oléicole (huiles d'olive et olives de table) dans les échanges agricoles totaux du pays en 1999 et 2000 (non compris les produits de l'élevage) :

Rubrique	Année 1999	Année 2000
Exportations oléicoles (%)	0,0	0,0
Exportations agricoles totales	100 %	100 %

Rubrique	Année 1999	Année 2000
Importations oléicoles (%)	3	2
Importations agricoles totales	100 %	100 %

¹ Campagne olives de table : du 1^{er} septembre au 31 août.

II. ORGANISATION DU SECTEUR DE LA PRODUCTION (*)

A. Régime général

1. Intervention gouvernementale concernant la capacité productive oléicole (olivier, produits et sous-produits) et sa modernisation

a. Organismes de intervention publics ou privés :

- Département agriculture du ministère de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement.
- Cyprus Olive Products Marketing Board (SEKEP).

b. Modalités d'intervention :

- Organisation de cours professionnels
- Démonstrations, etc.

c. Programmes d'amélioration ou de restructuration de l'oliveraie en cours et/ou prévus :

- Mécanisation de la récolte.
- Contrôle intégré des parasites.
- Automatisation de l'irrigation.
- Régulation de la récolte.

d. Programmes de modernisation de l'industrie oléicole (huiles d'olive et grignons d'olive) et de valorisation des sous-produits :

- Utilisation des eaux de végétation pour l'irrigation des oliveraies et d'autres cultures végétales.
- Transformation des résidus des huileries en fertilisants.

e. Programmes de modernisation des confiseries d'olives de table :

- Formation.
- Aides pour la modernisation du secteur.

(*) avant l'entrée de Chypre dans l'Union Européenne

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 18

f. Stockage des huiles d'olive et de grignons d'olive :

i) Organismes d'intervention publics ou privés chargés ou contrôlant le stockage des huiles d'olive et de grignons d'olive :

- SEKEP (Cyprus Olive Products Marketing Board – Office de commercialisation des produits oléicoles de Chypre).

ii) Modalités de constitution des stocks :

- Mesures pour l'amélioration des cuves de stockage.
La SEKEP est responsable du recueil, du stockage et de la distribution des huiles d'olive qui sont conservées dans des cuves en fonction de leur qualité.

iii) Prix d'acquisition des huiles à stocker selon les qualités (prix/tonne)¹ :

- 1° = 2 200 £Ch/t
- 1° - 1,5° = 1 800 £Ch/t
- 1,5° - 3,32° = 1 500 £Ch/t

iv) Prix et modalités de cession des huiles stockées selon les qualités (prix/tonne)¹ :

- Les mêmes.

¹ 1 € = 0,58 £Ch.

III. ORGANISATION DES SECTEURS DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION (*)

Régime général

1. Commerce international ; droits de douane et aides diverses applicables aux huiles alimentaires, graines oléagineuses et olives de table

a. Huiles d'olive et de grignons d'olive :

Produits	Code dans le SH¹	Importation²	Exportation²
Huiles d'olive, vierges et/ou raffinées	15 09	208%	--
Huiles de grignons d'olive, brutes et/ou raffinées	15 10	208%	--

b. Olives destinées à des usages autres que la production d'huile :

Produits	Code dans le SH¹	Importation²	Exportation²
Olives provisoirement conservés	07 11 20	38%	--
Olives préparées et conservés sans vinaigre	20 05 70	38%	--

2. Commercialisation et consommation sur le marché intérieur au cours de la campagne 2000/2001

a. Normes *alimentaires* applicables aux huiles alimentaires et aux olives de table :

i) Cas des huiles d'olive, des huiles de grignons d'olive et autres huiles alimentaires :

- Normes de commerce international.

ii) Cas des olives de table :

- Norme qualitative unifiée applicable aux olives de table dans le commerce international (COI).

¹ Nomenclature du Système Harmonisé de désignation et de Codification des marchandises.

² Taxes (+), restitutions (-), primes (-) ou autres.

CHYPRE

E.108/Doc. n° 4

Mise à jour n° 32

Réf. : 07 – page 20

(*) avant l'entrée de Chypre dans l'Union Européenne

b. Normes commerciales applicables aux huiles alimentaires et aux olives de table :

i) Cas des huiles d'olive, des huiles de grignons d'olive et autres huiles alimentaires :

- Normes de commerce international.

ii) Cas des olives de table :

- Norme qualitative unifiée applicable aux olives de table dans le commerce international (COI).

c. Actions promotionnelles entreprises ou à entreprendre au niveau national concernant les huiles d'olive et/ou les olives de table :

Actions	Huiles d'olive		Olive de table	
	Organisme promoteur	Financement £Ch ¹	Organisme promoteur	Financement £Ch ¹
Séminaires	Dépt. Agriculture	5 000	Dépt. Agriculture	5 000
Annonces, publications, etc.	SEKEP	15 000	SEKEP	10 000

¹ 1 € = 0,58 £Ch.